

ECOLE PRIMAIRE DE DOSSENHEIM SUR ZINSEL

Compte-rendu du CONSEIL D'ECOLE du Mercredi 20 mai 2020

A la salle de la Zinsel et sous la présidence de M. Didier Carmaux, directeur d'école, étaient :

- Présents :

M. Haeffner, adjoint au Maire,
Mmes Bodin, Fritz, Herr Gries, Mehl, parents d'élèves titulaires
Mmes Ruhlmann, Welterlin, enseignantes
M. Marchal, personne invitée par le directeur

- Absents excusés :

Mme Zimmermann, Inspectrice de l'Education Nationale
M. Daniel Bastian, maire de Dossenheim sur Zinsel
Mme Daul, Kiffer, enseignantes
Mmes Glassmann, Leininger, Hog et Bruant, parents d'élèves suppléants

1. Accueil – Désignation d'un secrétaire :

Le directeur d'école ouvre la séance à 19h30 et accueille les participants. Il rappelle que conformément aux contraintes sanitaires de la période de confinement le nombre de participants a été limité à 10. Madame Ruhlmann se propose d'être la secrétaire de séance.

2. Adoption de l'ordre du jour :

Après lecture de l'ordre du jour, Monsieur Haeffner souhaite rajouter un point concernant l'agrément « service civique » obtenu par la commune. Sans nouvel ajout, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Approbation du P.V. de la réunion du conseil d'école du 5/11/2019 :

Après relecture des points évoqués et en l'absence de commentaires particuliers, le procès-verbal de la réunion du conseil d'école du 5 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

4. Fonctionnement de l'école :

Protocole de reprise :

Monsieur Carmaux présente la démarche et le contexte qui l'a conduit à construire ce document « protocole de reprise ».

Il remercie la commune et principalement Daniel Haeffner qui a très vite réagit pour mettre en place le cadre humain nécessaire aux respects d'hygiène et de la sécurité sanitaire des élèves.

Ainsi, la commune a très vite commandé le matériel. Cependant les dernières livraisons se font attendre.

Le directeur précise que tous les produits utilisés respectent la norme EN 14476 (virucide)

Concernant le protocole de fonctionnement, Monsieur Carmaux insiste sur le respect des horaires et le fait que les parents n'entrent plus dans l'enceinte de l'école.

Il explique ensuite le cheminement des enfants dans l'école en respectant le nouveau protocole. Il explique la démarche qui a conduit à déterminer le nombre d'élèves maximum accueilli (type de mobilier, superficie de la classe).

La commune ayant équipé l'école de thermomètre sans contact, le directeur a décidé de prendre la température des enfants en début de journée en cas de suspicion. A plus de 37,8°C, les parents seront invités à revenir chercher leur enfant et à aller consulter un médecin.

Quelle date de reprise : Le directeur précise que l'école ne pouvait rouvrir le 14 mai car bon nombre de produit de nettoyage et les thermomètres n'étaient pas encore livrés. Ce problème matériel s'est doublé pour la municipalité de la nécessité de prendre un peu de recul.

Nombre d'élèves attendus le 25 mai : 9 CM2

Nombre d'élèves attendus le 2 juin : 9 CM2 + 9 CP

A l'heure actuelle, nous ne savons pas si d'autres groupes pourront rejoindre l'école avant la fin de l'année scolaire. On ne sait pas non plus si les groupes pourront évoluer dans le temps.

L'école à la maison : Le directeur et les enseignantes (Mmes Welterlin et Ruhlmann) félicitent les parents pour leur implication dans le suivi de leur enfant. Le directeur se félicite de la qualité du fonctionnement de la plate forme informatique et de la richesse des productions des enseignantes. Ensemble, la proposition de travail et l'accompagnement des parents ont permis de traverser cette crise sanitaire avec très peu d'encombres. Le suivi

des élèves a pu être assuré pour une très grande majorité des élèves. Toutes les familles ne répondant pas régulièrement ont été contactées par téléphone et ont répondu aux appels.

Que va-t-il se passer en classe ? Le directeur précise que le travail en classe sera identique au travail à la maison. Pour l'instant les contraintes sont énormes. L'enseignant sera masqué en permanence et ne pourra se rapprocher des élèves à moins d'un mètre. De plus il n'est pas autorisé à corriger les productions et ce seront donc les élèves eux-mêmes qui devront se corriger.

Les annonces ministérielles et académiques actuelles nous amènent à ce que les CM1, CE2, GS, MS et PS ne reviennent plus avant la fin de l'année scolaire et reste donc dans une scolarisation à distance.

Concernant ce protocole de reprise, D. Carmaux informe l'assistance qu'il a été validé par l'inspectrice de l'éducation nationale et le médecin scolaire.

Toutefois, même si tout est mis en place dans les règles, une contamination peut intervenir. Elle n'est pas obligatoirement issue de la fréquentation de l'école mais peut avoir été contractée à l'extérieur et réagir durant un temps d'école. Une partie du protocole couvre ce moment sensible d'isolement de l'enfant et de la recherche d'un diagnostic précis et des contraintes qui y sont liées.

Au niveau des personnels disponibles pour la reprise : Les enseignants directement chargés des groupes classes seront présents, les autres viendront porter leur aide ponctuellement durant la semaine. L'école a la chance de pouvoir disposer d'une Atsem, d'une AESH et d'un service civique disponibles et volontaires.

Les enseignants suivront leur classe à distance mais aussi en classe pour ceux qui y viennent.

5. Divers :

Monsieur Carmaux propose et présente le document adressé aux familles qui scolarisent leur enfant et qui sera à signer. Il précise qu'un avenant type sera proposé par l'administration prochainement et que pour l'instant c'est ce document qui est adossé au règlement intérieur de l'école.

En Novembre a été déposé un dossier de demande de service civique qui n'a pas été accepté. Monsieur Haeffner a refait le dossier qui a été validé. Du coup, la commune pourra engager un service civique sur trois ans à raison de 6 mois par année. La thématique du cadre d'évolution du service civique sera l'environnement.

Question des parents : Qui a choisi les niveaux des élèves qui peuvent revenir travailler à l'école ? Le directeur répond que dans le cadre national sanitaire, c'est l'inspectrice académique de Strasbourg qui a défini les niveaux concernés.

M. Carmaux remercie tous les participants au Conseil d'école et particulièrement Daniel Haeffner qui aura participé à son dernier conseil d'Ecole et clôt la séance à 21h30.

Le secrétaire de séance :
M. Ruhlmann

Le directeur :
D. Carmaux